

Réf: Dossier N° 097255

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LUMENA IMMOBILIER » en abrégé « L.I »

Siège social Abidjan, Yopougon, GNANDOBITÉ après l'ancienne pharmacie BELAIR, Lot 260, Ilot 33

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 05/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LUMENA IMMOBILIER » en abrégé « L.

I »

Objet :

- Gestion et conseil en immobilier,
- Construction de bâtiments et travaux public,
- Aménagement foncier et Mise en valeur de site.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, GNANDOBITÉ après l'ancienne pharmacie BELAIR, Lot 260, Ilot 33

Dirigeant(s) : Mme FIENI EPSE BADOU AMA ISABELLE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03321 du 15/04/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16469/GTCA/RC/2022 du 15/04/2022

